

# PEP 39 Info

Actualités des PEP du Jura

n° 12 février 2023

## Sommaire

**Page 2**  
**Du côté des séjours**

**Pages 3 et 4**  
**En passant par notre pôle social**

## Edito

Chers collaborateurs, adhérents, partenaires

Une nouvelle année commence, elle est marquée du sceau de l'inflation et de débats sociaux primordiaux pour les Françaises et les Français. Les prix des énergies et de l'alimentation impacte notre quotidien et notre pouvoir d'achat, la guerre russo-ukrainienne a parfois « bon dos » et certains en profitent. Comment expliquer que le bois « pellet » jurassien passe de 300€ la tonne HT à 870€ en un an?

D'autre part, le débat parlementaire qui s'ouvre sur la réforme des retraites est un autre défi de ce premier trimestre 2023.

Pour les PEP39, la solidarité reste au cœur de nos actions.

Sur nos centres de vacances, nous avons dû revoir certains tarifs pour faire face aux charges de structures (électricité, combustible, alimentation), en contrepartie, nous avons, grâce à vos adhésions et dons revu notre budget d'aide aux départs à la hausse. Cela me permet de vous rappeler que chaque euros que vous versez est redistribué avec l'objectif de ne jamais laisser un enfant « sur le bord de la route » faute de pouvoir financer son séjour que ce soit en classe ou en colonie. Nous comptons d'autant plus sur vous, particuliers mais aussi sur les écoles et les collectivités (mairies, comcom) ainsi que sur nos partenaires entrepreneurs.

Pour notre secteur social, la situation budgétaire est aussi complexe et des échanges ont lieu avec le conseil départemental pour pallier à cette crise économique inflationniste et aux difficultés de pouvoir d'achat.

Mais tout n'est pas négatif, la neige est arrivée dans le Haut Jura pour le plus grand plaisir de notre équipe de Lamoura, la saison se prépare activement sur la presqu'île de Quiberon pour une ouverture du centre début Mars. L'équipe de direction du Pôle Social est au complet depuis début Janvier avec la nomination de Mr JOLIBOIS comme directeur adjoint en charge des MECS et du FJMAP qui va pouvoir s'appuyer sur deux chefs de services : Mme SIMONIN (Lavigny) et Mr DRIDI (FJMAP).

Place à 2023, place à la réflexion, place à de nouveaux projets qui viseront toujours la solidarité, la laïcité et l'inclusion.

Au nom de l'association et en mon nom propre, je vous souhaite une belle année 2023 à vous et vos proches.



**Ludovic Zocchetti**  
**Directeur Général PEP39**



 SOLIDARITE  EGALITE  CITOYENNETE  LAICITE

[www.pep-jura.org](http://www.pep-jura.org)

La solidarité en action

## Du côté des séjours



Depuis plus de 70 ans, [Jeunesse au Plein Air \(JPA\)](#) milite pour le droit aux vacances. JPA rassemble les plus importants organisateurs et formateurs associatifs laïques dans ce domaine (Ligue de l'Enseignement, PEP, Francas, CEMEA...). Forte de leur soutien, elle agit pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et des familles.

Pour les membres de son réseau et pour tous les acteurs du secteur des Accueils Collectifs de Mineurs, la JPA assure une activité de veille et d'information sur le secteur des

vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Son service juridique propose une boîte à outils à destination des organisateurs, directeurs de centres, communes...au travers de trois outils.

### Juri-ACM

Il s'agit d'abord du site [Juri-ACM](#) qui propose toute la réglementation des ACM, analysée et commentée par ses juristes, qui met à disposition de tous des modèles d'actes et de contrats ainsi qu'une newsletter. Ce site, mis gracieusement à disposition pendant toute la pandémie, est une mine d'information récentes, claires et précises sur les obligations et sans nul doute le plus complet dédié à l'animation.

### Magazine «Spécial Directeurs».

Chaque année, JPA publie le magazine «**Spécial directeur**», qui restitue sous forme d'une centaine de questions-réponses, la réglementation en vigueur. Cet outil est une référence pour les directeurs de séjours.

### Kelrisk'anim

Le dernier-né des outils est la plateforme <https://kelrisquanim.fr/> qui s'adresse sous forme ludique aux animateurs. Après avoir créé son compte, chacun peut à loisir, se documenter sur une activité thématique, s'informer sur les règles de sécurité, apprendre comment réagir face à diverses situations, voire lancer des défis à d'autres animateurs.

Rappel : Si la JPA accorde des aides financières aux plus modestes, ce n'est pas grâce à des subventions, mais bien à la générosité de chacun. Pensez-y !

**Pascal MATRAY,**  
**Président du Comité JPA du Jura**  
**20 Montée Gauthier Villars**  
**BP 40027**  
**39001 Lons-le-Saunier Cedex**  
[jpa39@jpa.asso.fr](mailto:jpa39@jpa.asso.fr)

## En ce qui concerne les colos :

Les inscriptions sont lancées pour cet été !

Pour télécharger notre catalogue :

<https://www.pep-jura.org/telechargements/sejours-vacances/pep39-offres-hiver-printemps-2023.pdf>

Vous pouvez également retrouver tous nos séjours en ligne, directement sur le site PEP Attitude :

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information : [vacances@pep39.org](mailto:vacances@pep39.org) ou 03.84.47.81.87



## En passant par notre pôle social

### Parcours d'un enfant placé

**Rencontre avec Chelsea qui a vécu en institution et en famille d'accueil et qui va être majeure en novembre prochain.**



**Chelsea, tu es arrivée à la maison d'enfants de Lavigny à 5 ans et demi avec tes frères et ta sœur. As-tu des souvenirs de ton arrivée ?**

**C :** C'est flou. Je me souviens que je ne voulais pas quitter ma sœur, nous partagions la même chambre. Je me rappelle m'être cachée dans un placard, je m'étais endormie et tout le monde me cherchait.

**Au bout de quelques temps, Maheli, ta sœur, a changé de groupe de vie pour lui permettre d'être avec les jeunes de son âge et qu'elle ne se sente plus autant responsable de toi.**

**Il a été décidé ensuite d'un placement en famille d'accueil pour tous, sauf pour ton frère aîné. Comment cela s'est-il passé ?**

**C :** La première année, j'étais seule dans la famille. J'ai ensuite demandé à rejoindre ma sœur qui avait été placée dans une autre famille d'accueil. Nous sommes restés ensemble dans cette famille 7 ans, ça me plaisait bien, c'était chaleureux.

**A 14 ans, tu as dû revenir à la maison d'enfants car ta famille d'accueil prenait sa retraite. Qu'as-tu pensé de ce retour ?**

**C :** J'étais contente de retrouver mon frère Advine et de pouvoir passer un peu de temps avec lui avant sa majorité. Majoritairement, je garde plutôt de bons souvenirs de cette période, comme par exemple dernièrement le camp en Camargue auquel j'ai participé.

**Tu vas bientôt être majeure. Je sais que tu as fait la demande pour bénéficier d'un contrat « jeune majeure » (prolongation de la prise en charge éducative au-delà des 18 ans). Pourquoi ?**

**C :** Je suis allée présenter les raisons de ma demande auprès d'une éducatrice de l'A.S.E. au Conseil Départemental. Je leur ai adressé également une lettre de motivations, je me suis fait aider pour la rédiger. J'ai fait cette demande pour un an qui pourra être renouvelée. Je vais tout faire pour bien respecter ce contrat. J'ai encore besoin d'être aidée dans mes démarches quotidiennes, car « être lâchée comme

ça, c'est trop dur »  
Pour mon logement, une demande de chambre à été faite à la résidence étudiante de Lons le Saunier. J'ai prévu de trouver un petit travail pour aider à financer une partie de mes dépenses.

**Où en es-tu dans ta scolarité ?**

**C :** Je suis en première au lycée Mancy, section service à la personne et à l'enfant. J'ai des difficultés pour passer en terminale. Il est envisagé un redoublement ou une réorientation en C.A.P. C'est le lycée qui va décider.

**As-tu des nouvelles de tes frères et de ta sœur ?**

**C :** Non

**Merci Chelsea, je te souhaite de réussir dans tes projets.**

Lavigny le 25 Juin

Propos recueillis par  
Marie-Noëlle QUICLET  
Administratrice, ancienne  
salariée de la Maison d'enfants  
de Lavigny



## Nos camps d'été

### Dans le Gard :



Cet été, nous avons proposé un camp mutualisé dans un camping au bord du Gardon, entre Alès et Nîmes. Une équipée de 12 adolescents âgés entre 13 et 17 ans ont donc passé 14 jours dans cette région pour notamment en découvrir le patrimoine. Nous avons donc pu descendre en kayak jusqu'au pont du Gard, visiter Nîmes, Avignon, Aigues-Mortes, la Camargue ou encore assister à un spectacle dans les arènes de Nîmes. Et également des activités ludiques comme le laser-game ou l'accrobranche.

Les jeunes ont pu apprécier autant les activités que la vie au camping notamment grâce à la piscine. Mais un peu moins les 2 semaines en tentes, surtout que les températures en journée étaient très élevées. Les jeunes ont pu démontrer leur conscience écologique en évitant de prélever la moindre pépite d'or durant l'activité d'orpaillage... dommage.

Merci aux jeunes qui se sont montrés reconnaissant et respectueux malgré 2 semaines de vie ensemble et les contraintes notamment de devoir réaliser les repas.

### Le camps du Soleil

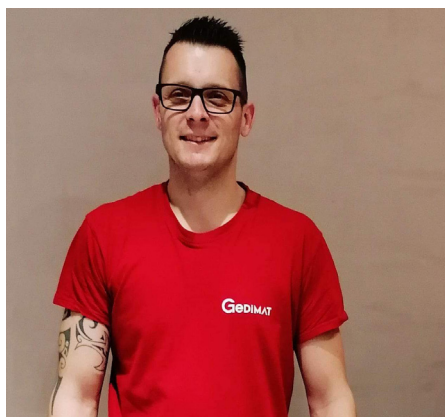
Au moment de partir ce 31 juillet dernier, cela faisait plusieurs mois que l'excitation montait chez les 10 jeunes du groupe SOLEIL, devant l'attente de partir en camp d'été à la montagne. Hugo, accueilli à la MECS de Jouhe a également fait partie de l'aventure. Direction, LA CHAPELLE D'ABONDANCE en Haute-Savoie. Toute une semaine, tous ensemble. Trop bien ! Le « CAMP DU SOLEIL » a tenu toutes ses promesses et a fait le bonheur des enfants et de leurs éducateurs à travers des activités telles que l'accrobranche, le tir à l'arc, la randonnée, la découverte de la faune et de la flore locale, la luge d'été...

C'était la première fois à la montagne pour plusieurs d'entre eux. La montée en télécabine a été une expérience grandiose pour presque tous. Au travers du journal de bord qui a été tenu quotidiennement par le groupe, chaque jeune a pu s'exprimer sur son vécu. Tous ont pu dire qu'ils ont adoré leur semaine et ne demandent qu'à recommencer l'année prochaine.



## Témoignage :

**Nous rencontrons David UNY, plâtrier peintre à Cousance qui accueille actuellement Nouhan, Mineur Non Accompagné.**



**Bonjour, pour commencer, connaissiez-vous notre association ?**

**D.U :** Oui, ma belle-soeur travaille pour cette association et nos trois filles sont parties en colos au centre d'Aisey avec les PEP l'été dernier.

**Depuis combien de temps accueillez-vous des jeunes en apprentissage ?**

**D.U :** Depuis septembre 2022.

**Aviez-vous déjà accueilli un MNA ?**

**D.U :** Non c'est la première fois. Je recherchais un apprenti et les PEP m'ont contacté pour me demander si cela m'intéressait d'accueillir un de leurs jeunes. J'avais eu de bons échos donc j'ai accepté.

**Aviez-vous une appréhension à l'idée d'accueillir un jeune migrant ?**

**D.U :** Non pas du tout. Du moment que le jeune est motivé.

**Qu'est-ce qui a été le plus compliqué pour vous ?**

**D.U :** L'inscription au CFA. Il a fallu qu'il passe un entretien que les autres apprentis n'ont pas à passer pour valider son niveau et ont tardé à nous envoyer son contrat.

**Et de la part de votre clientèle, avez-vous parfois perçu une surprise ou une gêne ?**

**D.U :** Il n'y a que quelques mois qu'il

est dans l'entreprise mais pour le moment non. Aucun souci avec mes autres salariés non plus car c'est un jeune agréable.

**Leur accueil génère-t-il des complications administratives particulières ?**

**D.U :** Non pas plus que pour un autre apprenti, peut-être un peu plus de temps d'attente pour les documents.

**Vous allez donc poursuivre cet accueil ?**

**D.U :** Oui bien sûr ! Déjà parce que c'est un jeune motivé et consciencieux.

Ce qui est plus compliqué, c'est au niveau du transport car c'est assez aléatoire... Il vient en train depuis Lons le Saunier et entre les grèves et les pannes ce sont très souvent que mes équipes doivent s'adapter.

**Propos recueillis par  
Emilie VIDAL,  
Chargée de mission vacances**



SOLIDARITE

EGALITE

CITOYENNETE

LAICITE